DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée Français, langue seconde

COMMUNIQUER POUR TROUVER UN EMPLOI – COURS 3

FRE-5103-2

Novembre 2019



Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation	3
La maîtrise des connaissances	
La pondération	
Les savoirs	3
Spécifications des instruments d'évaluationL'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée	
La composition de l'épreuve	
Les outils de collecte de données	
Le matériel autorisé	
Les outils de jugement	5
Le seuil de réussite	
La reprise	
·	
Annexe	7
Grilles d'évaluation à interprétation critérielle	Ç

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), Politique d'évaluation des apprentissages, p. 55.

^{2.} Ibid., p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux

Domaines généraux de formation

- · Orientation et entrepreneuriat
- Vivre-ensemble et citoyenneté

Domaine d'apprentissage

Langues

Familles de situations

- S'informer
- Informer
- Inciter à agir

Programme d'études

Français, langue seconde

Cours

• Communiquer pour trouver un emploi

Éléments essentiels visés par l'évaluation

Compétence disciplinaire 1

• Interagir en français

Compétence disciplinaire 3

• Produire des textes variés en français (à l'écrit)

Catégories de savoirs

- · Communication langagière
- Grammaire du texte
- Grammaire de la phrase
- Éléments de la langue orale
- Lexique
- Variétés de langue

Critères d'évaluation

Critères d'évaluation de la compétence 1

- 1.1 Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur
- 1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication

Critères d'évaluation de la compétence 3

- 3.1 Cohérence du texte
- 3.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication

Maîtrise des connaissances

La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.

Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Précisions sur les critères d'évaluation

- 1.1 Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur
 - Adapter son message aux éléments de la communication langagière
 - Communiquer un message cohérent et adapté aux interventions de son interlocuteur
- 1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication
 - Appliquer les règles de la grammaire de la phrase
 - Tenir compte des éléments de la langue orale
 - Utiliser un vocabulaire précis, varié et approprié

3.1 Cohérence du texte

- Tenir compte des éléments de la communication langagière
- Respecter les règles de la grammaire du texte
- 3.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication
 - Appliquer les règles de l'orthographe d'usage et de l'orthographe grammaticale
 - Respecter les règles de la syntaxe et de la ponctuation
 - Utiliser un vocabulaire précis, varié et approprié

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

La pondération

La pondération des compétences pour l'ensemble des cours du programme d'études *Français, langue seconde* respecte le *Cadre d'évaluation des apprentissages* du secteur de la formation générale des jeunes.

Compétence 1 « Interagir en français » : 70 %

Compétence 3 « Produire des textes variés en français (à l'écrit) » : 30 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugements fournis avec le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Les savoirs visés par l'évaluation des compétences sont présentés au chapitre 6 du programme d'études, à la suite des cours de la 5^e secondaire, dans la section *Progression des savoirs de la 5^e secondaire*. L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs.

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve comporte deux parties qui se déroulent en deux séances. La partie qui porte sur l'évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'écrit) » doit précéder celle qui porte sur l'évaluation de la compétence « Interagir en français ».

Durée totale : approximativement 157 minutes

Évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'écrit) »

Durée: 120 minutes

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

Durée : 30 minutes pour la préparation et de 5 à 7 minutes pour l'interaction

La composition de l'épreuve

Évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'écrit) »

L'adulte prend connaissance de deux offres d'emploi qui lui sont présentées et sélectionne celle qui l'intéresse davantage. À partir de l'information fournie dans l'annonce de l'offre d'emploi choisie, l'adulte rédige une lettre de présentation de 200 mots dans le but d'obtenir le poste convoité.

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

L'adulte est convoqué à une entrevue relative à l'emploi pour lequel il a rédigé une lettre de présentation. Pour se préparer à cette entrevue, l'adulte relit d'abord l'information présentée dans l'annonce de l'offre d'emploi ainsi que sa lettre de présentation, rédigée au cours de la partie portant sur l'évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'écrit) ». Il prend ensuite quelques notes, au besoin, sous forme de mots-clés. Enfin, il participe à une simulation d'entrevue de 5 à 7 minutes avec l'enseignante ou l'enseignant.

Les outils de collecte de données

Évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'écrit) »

• Texte rédigé par l'adulte

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

Interaction à l'oral entre l'adulte et l'enseignante ou l'enseignant

Le matériel autorisé

Évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'écrit) »

- Dictionnaire bilingue
- Dictionnaire unilingue français
- Dictionnaire de synonymes
- Grammaire
- Ouvrage sur la conjugaison

Évaluation de la compétence « Interagir en français »

Durant la préparation à l'interaction :

- Dictionnaire bilingue
- Dictionnaire unilingue français
- Annonce de l'offre d'emploi choisie par l'adulte
- Copie non corrigée de la lettre de présentation rédigée par l'adulte

Durant l'interaction avec l'enseignante ou l'enseignant, seule la feuille de notes* fournie dans le *Cahier de l'adulte* pour la partie 2 et remplie par l'adulte est autorisée.

* La feuille de notes doit être rédigée sous forme télégraphique, c'est-à-dire à l'aide de mots-clés ou de courtes expressions. Aucune phrase complète n'est acceptée. Tout document qui contient du texte rédigé d'avance sera retiré.

Tous les documents sont en version papier.

Les outils de jugement

Pour l'évaluation des compétences « Interagir en français» et « Produire des textes variés en français (à l'écrit) », la grille d'évaluation à interprétation critérielle (une pour chaque compétence) est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte³. Ces grilles sont prescrites et comportent l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

Pour faciliter l'utilisation des grilles d'évaluation à interprétation critérielle des compétences « Interagir en français » et « Produire des textes variés en français (à l'écrit), des grilles d'observation sont fournies dans le *Guide de correction et d'évaluation*.

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 % pour l'ensemble de l'épreuve.

La reprise

L'épreuve est reprise en entier.

Définition du domaine d'évaluation

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), Politique d'évaluation des apprentissages, p. 34.

ANNEXE – GRILLES D'ÉVALUATION À INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE

Formation générale des adultes

ÉVALUATION
Grilles d'évaluation à interprétation critérielle
Nom de l'adulte
Nom de l'enseignante ou de l'enseignant
Date

Programme de la formation de base diversifiée Français, langue seconde

Cours Communiquer pour trouver un emploi FRE-5103-2

Compétence 1 : Interagir en français (70 %)

Consignes:

- Pour chaque critère d'évaluation, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Critère d'évaluation	Échelle d'appréciation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
	L'adulte adapte son message aux éléments de la communication langagière.	Message très bien adapté aux éléments de la communication langagière	Message bien adapté aux éléments de la communication langagière	Message généralement adapté aux éléments de la communication langagière	Message peu adapté aux éléments de la communication langagière	Message très peu adapté aux éléments de la communication langagière	/15
1.1 Efficacité de la		15	12	9	6	3	
communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur	Il communique un message cohérent et adapté aux interventions de son interlocuteur.	Message : - très cohérent - très bien adapté aux interventions de son interlocuteur	Message : - cohérent - bien adapté aux interventions de son interlocuteur	Message généralement: - cohérent - adapté aux interventions de son interlocuteur	Message : - peu cohérent - peu adapté aux interventions de son interlocuteur	Message : - peu cohérent - très peu adapté aux interventions de son interlocuteur	/20
		20	16	12	8	4	

Compétence 1 : Interagir en français (70 %) (Suite)

Critère d'évaluation	Échelle d'appréciation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
	Il applique les règles de la grammaire de la phrase.	Règles de la grammaire de la phrase très bien appliquées	Règles de la grammaire de la phrase généralement appliquées	Règles de la grammaire de la phrase plus ou moins appliquées; les erreurs ne nuisent pas à la compréhension	Règles de la grammaire de la phrase plus ou moins appliquées; les erreurs nuisent à la compréhension	Règles de la grammaire de la phrase rarement appliquées; les erreurs nuisent grandement à la compréhension	/10
		10	8	6	4	2	
1.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	Il tient compte des éléments de la langue orale.	Éléments de la langue orale pris en compte correctement, ce qui suscite l'intérêt de l'interlocuteur	Éléments de la langue orale généralement pris en compte, ce qui maintient l'intérêt de l'interlocuteur	Éléments de la langue orale plus ou moins pris en compte, ce qui nuit légèrement à la communication	Éléments de la langue orale peu pris en compte, ce qui nuit à la communication	Éléments de la langue orale très peu pris en compte, ce qui nuit grandement à la communication	/15
Communication		15	12	9	6	3	
	II utilise un vocabulaire précis, varié et approprié.	Vocabulaire : - précis - varié - approprié	Vocabulaire généralement : - précis - varié - approprié	Vocabulaire : - plus ou moins précis - plus ou moins varié - plutôt approprié	Vocabulaire : - répétitif - plus ou moins approprié	Vocabulaire : - limité <u>OU</u> - peu approprié	/10
		10	8	6	4	2	

Note: La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

Note pour la compétence :/70	Note pour la compétence	:	/70
------------------------------	-------------------------	---	-----

Compétence 3 : Produire des textes variés en français (à l'écrit) (30 %)

Consignes:

- Pour chaque critère d'évaluation, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Critère d'évaluation	Échelle d'appréciation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
	L'adulte tient compte des éléments de la communication langagière.	Texte respectant parfaitement les éléments de la communication langagière	Texte respectant très bien les éléments de la communication langagière	Texte respectant assez bien les éléments de la communication langagière	Texte respectant peu les éléments de la communication langagière	Texte respectant très peu les éléments de la communication langagière	/5
3.1		5	4	3	2	1	
Cohérence du texte	Il respecte les règles de la grammaire du texte.	Règles de la grammaire du texte très bien respectées; contenu très cohérent et très bien développé	Règles de la grammaire du texte généralement respectées; contenu cohérent et bien développé	Règles de la grammaire du texte plutôt bien respectées; contenu plus ou moins cohérent <u>OU</u> plus ou moins développé	Règles de la grammaire du texte plus ou moins respectées; contenu peu cohérent <u>OU</u> peu développé	Règles de la grammaire du texte peu respectées; contenu peu cohérent <u>ET</u> peu développé	/10
		10	8	6	4	2	

Compétence 3 : Produire des textes variés en français (à l'écrit) (30 %) (Suite)

Critère d'évaluation	Échelle d'appréciation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
	Il applique les règles de l'orthographe d'usage et de l'orthographe grammaticale.	0 à 5 % d'erreurs ⁴	Texte contenant de 6 à 9 % d'erreurs ⁴	Texte contenant de 10 à 14 % d'erreurs ⁴	Texte contenant de 15 à 19 % d'erreurs ⁴	Texte contenant de 20 à 24 % d'erreurs ⁴	/5
3.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et	Il respecte les règles de la syntaxe et de la ponctuation.	Texte contenant de 0 à 5 % d'erreurs ⁴	Texte contenant de 6 à 9 % d'erreurs ⁴	Texte contenant de 10 à 14 % d'erreurs ⁴	Texte contenant de 15 à 19 % d'erreurs ⁴	Texte contenant de 20 à 24 % d'erreurs ⁴	/5
de la communication	Il utilise un vocabulaire précis, varié et approprié.	Vocabulaire : - précis - varié - approprié	Vocabulaire généralement : - précis - varié - approprié	Vocabulaire : - plus ou moins précis - plus ou moins varié - plutôt approprié	Vocabulaire : - répétitif - plus ou moins approprié	Vocabulaire : - limité <u>OU</u> - peu approprié	/5
		5	4	3	2	1	

Notes: Un texte qui contient moins de 160 mots n'est pas corrigé et la note « 0 » est attribuée. La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

Note pour la compétence :	/30
Note pour la competence :	/30

^{4.} Le pourcentage d'erreurs est calculé en fonction du nombre de mots contenu dans le texte produit par l'adulte.